

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016

COMPTE-RENDU SUCCINCT

Sur convocation en date du 8 décembre 2016, le Conseil Municipal s'est réuni, au lieu habituel de ses séances (Manoir), le 12 décembre 2016, à 19h30.

Etaient présents : MM Didier MICHEL, Frédéric LHEUREUX, Audrey LEFEBVRE, Dominique AUCREMANNE, Pascale LECIEJEWSKI, Manuel DA SILVA VINHAS, Morgane DELY, Maud DESMARET et Philippe CREPIN.

Etaient excusés : Monsieur Sébastien HUMEZ a donné procuration à Monsieur Didier MICHEL, Monsieur Fabrice LHULLIER a donné procuration à Monsieur Manuel DA SILVA VINHAS, Madame Amélie CREPIN a donné procuration à Madame Audrey LEFEBVRE, Madame Maryse CAUWET a donné procuration à Monsieur Philippe CREPIN, Madame Laurence BRUNEAU, Monsieur Alain PAVY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire a ouvert la séance.

Mademoiselle Maud DESMARET a été nommée secrétaire de séance.

Après la mise aux voix des différents points à l'ordre du jour, l'assemblée, après avoir délibéré, a :

- Adopté le compte rendu de la réunion précédente, (unanimité),
 1. Décision budgétaire modificative n° 3, (11 voix pour et 2 abstentions),
 2. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, de fournitures et de services associés, (unanimité),
 3. Révision des tarifs de location des salles communales, (unanimité),
 4. Organisation classe de découverte à la neige et participation des familles, (unanimité),
 5. Approbation du projet partenarial de la gestion de la demande de logements, (unanimité),
 6. Modification du tableau des effectifs, (11 voix pour et 2 abstentions),
 7. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association T.F.C., (unanimité),
 8. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Scène sur Scène, (unanimité),
 9. Débat en conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D) du plan local d'urbanisme intercommunal (P.L.U.i) de la Communauté Urbaine d'Arras (C.U.A), (tenue du débat acté par le Conseil Municipal).

Tilloy-les-Mofflaines, le 14 Décembre 2016



Le Maire,

Didier MICHEL